

- 9- un certificat de visite et de contre-visite de moins de trois mois, attestant que le candidat est indemne de toutes maladies contagieuses, délivré par le Centre national des Œuvres universitaires (CENOU).

**Chacune des pièces énumérées devra être fournie en deux (2) exemplaires.**

**La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 27 juillet 2018 à 16 H 00 au CIOSPB, sis à Ouagadougou, avenue de la Grande Chancellerie porte 261.**

La liste des établissements d'enseignement et des filières de formation peut être consultée au CIOSPB ou dans les Directions régionales des Enseignements Post-primaire et Secondaire du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (DREPS-MENA).

**N.B :**

- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.
- Bien vouloir noter que toute orientation effectuée par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) est définitive et tout désistement entraîne systématiquement la perte de la bourse marocaine.

**P/le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général**



**Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**  
Officier de l'Ordre national